

Responsable du service Logement

Référence RDVemploipublic.fr: **OFGC-2020-09-191142** mise en ligne le



Employeur

Mairie de GRIGNY

Commune, GRIGNY CEDEX, Essonne (91)

30.000 hbts surclassée 40/80.000 hbts

Populaire, jeune, diverse, la ville développe un projet urbain ambitieux : Rénovation de deux grands ensembles Grigny/2 et Grande Borne

Création d'un cœur de ville

Mise en œuvre d'un projet social solidaire

Service

Direction Aménagement et Renouvellement Urbain

Grade(s)

Attaché

Ingénieur

Famille de métiers

Habitat et logement

Missions

Située dans l'Essonne, intégrée dans la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, avec laquelle elle agit en étroite coopération, la ville de Grigny est une ville à la démographie singulière (38% de la population a moins de 20 ans) entrée ces dernières années, dans une nouvelle phase de développement avec la concrétisation de 2 Opérations d'Intérêt National sur son territoire, de 2 Nouveaux Projets de Renouvellement Urbain, et d'un Cœur de ville, à forts enjeux de transformation de la vie des habitants.

La ville de Grigny compte près de 3800 logements sociaux sur son territoire soit 39% des logements. 4 bailleurs sociaux y sont présents dont un qui détient 80% du parc de logement social.

Le processus de renouvellement urbain projeté impacte structurellement les parcs de logement de la Grande Borne et de Grigny 2 (80% du parc de logement). Dans ce cadre, le service Logement est intégré dans la Direction de l'Aménagement et du Renouvellement urbain, afin de garantir la bonne mise en œuvre des programmes de relogement et de participer activement à la politique de peuplement découlant des projets de renouvellement urbain, à partir de la gestion des attributions de logement.

Placé.e sous l'autorité directe de la Directrice de l'Aménagement et du Renouvellement urbain, en interface avec les responsables Renouvellement urbain et Opération de requalification de copropriété dégradée d'Intérêt National (ORCOD-IN) de la même direction, en lien étroit avec l'élue en charge du Logement, il.elle aura pour mission de :

=> Mettre en œuvre la politique municipale de peuplement et la stratégie d'attribution :

- Participer à la définition de la politique de peuplement et à la stratégie d'attribution et veiller à leur respect,
- Etre garant.e du processus d'attribution des logements sociaux sur la Ville (Suivi du tableau des logements vacants, préparation et suivi des CALEOL, ...),
- Mettre en place un partenariat avec les acteurs locaux du logement : bailleurs sociaux, Etat, Action logement, MOUS Relogement, ...
- Participer à la démarche GUSP dans le parc social,
- Etre référent.e de l'observatoire local sur la partie parc social : élaboration des indicateurs concernant notamment l'occupation du parc social, l'évolution du parc, les attributions.

=> Organiser et suivre le fonctionnement du service logement

- Organiser les instances de décision relatives au logement (commission municipale de désignation des logements, commission locale du Fonds de Solidarité Logement, ...),
- Coordonner les missions d'accueil, d'instruction et d'enregistrement des demandes de logement et de réponse écrite aux usagers,
- Avoir en charge la gestion administrative du service et l'encadrement des agents qui y exercent.

=> Porter pour le compte de la ville, le processus de relogement

- Piloter le comité local de relogement, instance mensuelle de suivi des relogements dans le cadre des opérations de renouvellement urbain,
- Participer à l'actualisation des chartes relogements,
- Suivre l'accompagnement des ménages dans l'élaboration de leur projet de relogement, dans le respect des engagements pris dans la charte de relogement,
- Garantir la mobilisation d'un accompagnement social de nature au règlement des problématiques sociales identifiées,
- Tenir à jour les outils de suivi du relogement et contribuer à la préparation des comités techniques et comités de pilotage Relogement,
- Représenter la ville dans les instances intercommunales sur le relogement.

=> Participer aux différentes instances dans le cadre de la réforme des attributions

- Représenter la ville aux Conférences Intercommunales du Logement (CIL), aux commissions thématiques, aux groupes de travail etc. organisés par l'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart dans l'exercice de sa compétence Habitat,
- Suivre la mise en œuvre de la Commission Intercommunale des Attributions (CIA).

Profil du candidat

- Formation supérieure (BAC+4 ou 5) dans un domaine en rapport avec le logement
- Expérience dans un poste similaire souhaitée
- Connaissances du secteur du logement et de l'habitat (grandes évolutions, dispositifs, acteurs, ...)
- Maîtrise des enjeux de politique sociale
- Bonne connaissance de l'environnement territorial
- Capacités éprouvées à travailler en réseau et en mode projet, dans un jeu d'acteurs complexe
- Capacités managériales
- Capacités rédactionnelles
- Disponibilité, discrétion

Permis B

Souhaité

Poste à pourvoir le

09/09/2020

Type d'emploi

Emploi Permanent

Temps de travail

Temps complet